

Beaumes-de-Venise : l'incendie n'est toujours pas maîtrisé



Ce sont désormais 240 hectares qui ont brûlé (30 hectares de plus qu'hier). À l'heure actuelle, les interventions sont toujours en cours sur le secteur de Beaumes-de-Venise. Le feu a connu une évolution défavorable en fin de nuit avec un emballement de feux résiduels vers 4h du matin, au bas de Piè Logier, en raison de vents tourbillonnants. Il s'agit d'une situation exceptionnelle.

« Les effectifs qui étaient intervenus dans la journée et mis au repos en fin de journée, ont été rappelés dans la nuit. 2 pélicans ont procédé à 8 largages et depuis 7h30, un hélicoptère super puma a procédé à 14 largages, l'hélicoptère bombardier d'eau est en cours d'intervention pour compléter le dispositif



Ecrit par Echo du Mardi le 18 août 2021

aérien. Actuellement une trentaine de personnes ont été recueillies à la salle polyvalente du Barroux qui a été rouverte dans la nuit », explique la préfecture de Vaucluse.

Circulation autour du lieu

La route départementale 90 a été rouverte entre Beaumes de Venise et Lafare. La RD 90A est toujours coupée. La route départementale 21 entre Beaumes de Venise et St Hippolyte-le-Graveyron est toujours fermée. La RD 938 est coupée au nord du Barroux à l'intersection avec la RD 19 qui dessert le col de la Madeleine, et au sud du Barroux avec l'intersection avec la RD 21. Il convient d'éviter les secteurs de Beaumes de Venise, St Hippolyte-le-Graveyron et Caromb. La circulation est réorientée vers Malaucène et Suzette pour éviter le secteur de l'incendie.

Actuellement 15 gendarmes sont mobilisés pour réguler la circulation et informer les automobilistes et effectuent des rondes pour sécuriser les biens qui ont dû être évacués, notamment sur la commune de Saint Hippolyte-le-Graveyron. La gendarmerie est en train de diligenter une enquête judiciaire afin d'identifier l'origine du feu.

Un arrêté d'interdiction d'accès aux massifs de tout le département a été pris par le Préfet de Vaucluse

Conseils à la population

À ce stade, l'ARS précise qu'aucun problème n'a été rencontré quant à la qualité de l'eau, en revanche, compte tenu de la prise d'eau importante effectuée pour combattre le l'incendie, la population doit rester vigilante si elle constate une eau du robinet trouble, rougeâtre ou turbide. Il convient dans ce cas de se rapprocher de sa mairie. Le SDIS, Suez, l'ARS, la préfecture et les mairies concernées sont mobilisés pour assurer à la population un approvisionnement en eau optimal et fiable.

Les fumées produites par cet incendie ayant pour origine la combustion de végétaux, les conditions de combustion n'induisent aucun risque d'intoxication pour le voisinage. Aucune mesure de confinement n'est donc requise. Elles peuvent toutefois causer des gênes respiratoires.

Le Préfet de Vaucluse recommande donc aux habitants des communes de Beaumes de Venise, St Hippolyte-le-Graveyron et Caromb, notamment les plus fragiles, les comportements suivants :

- Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche : fermez les portes et les fenêtres ;
- Tenez-vous informés (écoutez la radio), restez calme et respectez les consignes des autorités ;
- Si vous sentez une gêne, placez un linge humide sur votre visage et respirez à travers ;
- Ouvrez le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers.

Informations : <https://bit.ly/3z0LmxG>

L.M.